cdc habitat | Caisse des Dépôts GROUPE

À vos côtés

Notre charte qualité : au plus près de vous



Nos 3 engagements au quotidien

La charte qualité du groupe CDC Habitat définit les engagements qui guident notre action au quotidien.
Elle repose sur trois priorités simples et essentielles :
être à vos côtés, vous écouter et vous informer au bon moment, améliorer vos conditions d'habitation.

Ces engagements sont pensés pour mieux vous accompagner, jour après jour.

1 Être à vos côtés

- Simplifier vos démarches et le suivi de vos demandes en ligne grâce à votre espace sécurisé *CDC Habitat et moi*.
- Vous proposer un accompagnement personnalisé* dans les deux mois qui suivent votre emménagement.
- Vous apporter notre savoir-faire grâce à des collaborateur(trice)s spécialistes de la gestion locative, technique et sociale.
- Vous aider à réduire votre consommation d'énergie et d'eau pour limiter le coût de vos charges locatives.
- Favoriser le maintien à domicile* des personnes en perte d'autonomie.
- Vous accompagner lors d'une visite-conseil* pour identifier ensemble les éventuelles réparations à effectuer avant votre départ du logement.

* Selon certaines conditions ou situations.

2 Vous écouter, vous informer au bon moment

- Répondre à vos demandes tous les jours de la semaine de 8h à 19h grâce à nos téléconseiller(e)s basé(e)s à Montpellier ou à Dijon.
- Mettre à disposition un numéro d'astreinte en cas d'urgence le soir, le week-end et les jours fériés.
- Vous informer des événements qui concernent votre résidence.
- Répondre au mieux à l'évolution de vos besoins de logements* selon les disponibilités dans notre réseau d'agences.
- Améliorer en permanence nos services grâce à vos réponses aux enquêtes de satisfaction et à l'implication des locataires ou de leurs représentant(e)s.
- Communiquer sur notre actualité en toute transparence.
- Favoriser le lien social au sein de vos résidences.

3 Améliorer vos conditions d'habitation

- Garantir la propreté de votre résidence par un nettoyage de qualité et des contrôles réguliers.
- Assurer le suivi annuel de certains de vos équipements.
- Vous permettre de planifier une intervention technique sur vos équipements en toute autonomie parmi une liste de prestataires partenaires.
- Réhabiliter les résidences énergivores.
- Contribuer à la maîtrise de vos charges locatives en investissant massivement chaque année afin d'améliorer la performance énergétique de vos résidences.
- Défendre vos intérêts lors des conseils syndicaux dans les résidences en copropriété.
- Veiller à votre tranquillité avec la mise en place de dispositifs adaptés* à votre résidence (contrôle d'accès à votre résidence, mise en place de partenariats...)



Contacts

Centre de contact clients
09 73 321 421 (prix d'un appel local)

Votre espace en ligne
cdc-habitat-et-moi

En agence
> Prenez rendez-vous

CDC Habitat – Avril 2026 – Maquette : V. Charlanne © F. Rhodes, Getty Images – Imprimé sur du papier PEFC

NOTRE ENGAGEMENT

CDC Habitat vous propose un accompagnement adapté à votre situation.

Ensemble, nous protégeons votre cadre de vie.